



Compte-rendu du CTL le jeudi 02 décembre 2021 à 9h30

Les points suivants sont à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du CTL du 14 octobre 2021 (pour avis)
2. Création du Centre de Gestion des Retraites (CGR) d'Indre-et-Loire (pour avis)
3. Implantation des caisses résiduelles en numéraire (pour avis)
4. Instauration d'un budget participatif pour l'exercice 2022 (pour information)
5. Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents (pour information)
6. Règlement relatif aux horaires variables du service de gestion comptable (SGC) de Joué-lès-Tours (pour information)
7. Questions diverses.

Lecture d'une déclaration liminaire par la CGT Finances publiques 37. (En annexe)

1. Approbation du PV du CTL du 14 octobre 2021 (pour avis)

Vote : pour

2. Création du CGR d'Indre-et-Loire (pour avis)

Est créée une antenne au CGR de Tours au 01 janvier 2023 sur la commune de Loches, avec l'implantation de 40 emplois, mais seulement 29 affichés sur le TAGERFIP du PLF 2022, soit (-) 11 emplois...

Dans sa déclaration liminaire, la CGT faisait remarquer le nombre actuel des vacances d'emplois sur la DDFiP au 01 novembre 2021, soit (-) 55 agents.

La Direction répond que ce n'est plus le cas avec l'arrivée des B stagiaires et des contractuels.

Mais où sont donc passées ces vacances en un mois ?

La réalité du nombre d'emplois transférés est relative, et ce d'autant que selon le support utilisé le nombre d'emplois peut varier. Ainsi, à Bordeaux, est-ce 28 emplois ou 15 qui seraient transférés ?

Dubitatif sur ces chiffres, le Président va vérifier qu'il ne se « fait pas avoir » sur le transfert d'emplois.

Au bout du compte, si les 40 postes ne sont pas pourvus, la Direction continuera sa politique de comblement des postes vacants par le recrutement de contractuels !

Le Président fait au mieux pour les agents, que ce soit au niveau des emplois, des locaux, ou des métiers.

La CGT demande que le CGR Indre-et-Loire soit clairement identifié au sein des emplois Direction.

La Direction nous informe que deux personnes du CGR Toulouse suivent la mission à Loches au 01 janvier 2023.

Les agents arriveront dès le 01 septembre 2021 et seront formés courant novembre/décembre 2022.

La Direction nous fait part qu'ils seront globalement formés sur l'applicatif existant PEZ sans « surinvestissement » pour privilégier la formation sur le nouvel outil OCAPI déployé également le 01 janvier 2023.

Cet outil est déjà utilisé par la CDC et la CNRACL, sans retour particulier selon la Direction.

La CGT fait remarquer qu'il convient de dispenser une réelle formation, et non pas de laisser les nouveaux agents qui ne seraient pas habilités à l'applicatif, debout derrière le bureau des sachants, comme cela s'est vu pratiqué ailleurs...

Sachants d'Indre-et-Loire qui pour rappel, sont nombreux à partir en retraite d'ici 3-4 ans.

Les pensionnés de l'Éducation Nationale constituent une grosse vague chaque année en juin pour une mise en paiement deux mois après, en septembre.

Sans escompter la situation des CGR Bordeaux et Toulouse au moment de la bascule, la période de prise en charge risque ainsi de se télescoper avec la formation des nouveaux collègues en septembre 2022 puis l'approfondissement de leur apprentissage en septembre 2023.

Sur la volumétrie actuelle des tâches par CGR, la Direction a fait de savants calculs de pourcentage : le poids du CGR Indre-et-Loire resterait « constant » après transfert sur la seule ligne des « pensionnés »...mais comment appliquer des calculs basiques de pourcentage à la réalité et donc à l'aune des emplois qui seront réellement transférés et sans « constance »?

Enfin, comment passer d'un local courrier à Tours de 18m² pour 2 agents, qui se sentent déjà à l'étroit au vu des équipements nécessaires à la mission, à un local de 12m² avec a priori une équipe a minima constituée de 2 personnes, voire plus eu égard à la volumétrie indiquée dans la fiche technique.

La Direction confirme qu'un bureau est destiné au poste de géomètre qui le partagera une journée par semaine avec l'inspecteur...sur un coin de bureau le lundi !!

La CGT fait remarquer qu'il n'y a pas de compte-rendu du COPIL CGR pourtant installé depuis deux mois et devant se réunir mensuellement.

À cette interrogation, le Président répond que les premiers COPIL ont travaillé sur les plans et discutés avec la COMCOM Sud Touraine et la ville de Ligueil, pour anticiper l'arrivée des agents.

Par ailleurs, le Directeur précise que le COPIL s'étoffera de deux personnes et d'un GT sachants... à suivre !

L'appel national à candidatures devrait être publié d'ici la fin d'année pour un résultat au début du printemps 2022.

Enfin, la CGT interpelle le Directeur suite à l'annonce la veille du présent CTL, de l'éclatement de la Division Payes-Pensions. Ainsi, le futur CGR Indre-et-Loire sera une structure à part entière et le SLR rattaché au pôle gestion publique (PGP). Elle fait part de ses inquiétudes quant au devenir du SLR et de l'ex. CGR Tours.

À cette évocation réaliste selon la CGT, il répond qu'il n'a aucune idée de ce genre en tête aujourd'hui.

La CGT lui rétorque donc qu'elle non plus, ce jour n'a aucune idée contraire en tête...

Balle au centre, dixit le Président, et les joueurs sont priés de regagner le terrain !!

Vote : CGT contre

3. Implantation des caisses résiduelles en numéraire (pour avis)

Le responsable PGP présente l'actualité sur la réduction du nombre de caisses dans le Département : ne resteront que les caisses de Béranger et Champ-Girault.

Joué-lès-Tours qui réintègre ses locaux le 06 décembre 2021, rouvrira donc ses portes le 07 décembre 2021 sans caisse.

La Direction, lors d'une démarche de labellisation, insiste sur la formation des agents des Maisons France Services (MFS) : le déplacement des agents DDFiP doit être évité au maximum.

L'Adjointe au pôle pilotage et ressources (PPR) précise qu'environ 80 % des demandes des usagers aboutissent en MFS, pour des questions simples n'en doutons pas ... !

Vote : CGT abstention

4 et 5. Budget participatif pour l'exercice 2022 et Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents (pour information)

Présentée par l'Adjointe au PPR, la priorité de la Direction est le lancement du Fonds pour l'amélioration, doté de 84 432,00 euros, avant celle du budget participatif.

La démarche prévue est une consultation des agents par mél.

La Direction souhaite que les propositions soient présentées aux organisations syndicales d'ici fin janvier 2022, début février 2022.

Concernant le dispositif de budget participatif, représentant 1 à 3 % de la dotation globale de fonctionnement, le montant n'est pas encore connu.

La CGT rappelle que le protocole de reconnaissance du mérite des agents, cadre de ces nouveaux budgets, n'est que poudre aux yeux au regard des revendications des agents, notamment l'augmentation de leur pouvoir d'achat par le relèvement du point d'indice.

6. Règlement relatif aux horaires variables du SGC de Joué-lès-Tours (pour information)

Les agents ont voté pour la première option :

- plages variables de 7h30 à 9h30, 11h30 à 14h00 et 16h00 à 19h00
- plages fixes de 9h30 à 11h30 et 14h00 à 16h00.

7. Questions diverses

Le médecin du travail ayant fait valoir ses droits à la retraite, la Direction confirme que le recrutement par le Secrétariat Général est en cours.

La secrétaire animatrice du CHSCT est en poste depuis le 02 décembre 2021.

La CGT relate l'incompréhension des collègues de Champ-Girault qui se sont présentés au RIA le lundi 29 novembre 2021 sans être avisés de l'obligation de présentation du passe sanitaire.

Une représentante CGT du personnel, alertée le vendredi précédent avait pourtant demandé par l'intermédiaire du RIA, qu'un message soit publié rapidement sur ULYSSE37.

Pour conclure, la CGT remarque que le matériel d'audioconférence mis à disposition ce jour pour les membres en distanciel n'a pas été optimum.

Le Président évoque la possibilité de revenir à des visioconférences.

Les élus de la CGT Finances publiques en CTL, Michèle RENAUDIN, Thierry DURIN, Séverine MANDEREAU, Nathalie VERGEZ-BERTHIER, Irène GAILLARD et Éveline DURO.